

L'info avant tout

Premier fait marquant de ce Comité Social et Economique, c'est le retour en présentiel, le retour au face à face, comme l'indique [le préalable du SNJ](#).

En début de séance, vos élus SNJ sont immédiatement revenus sur les problèmes d'inondation dont la rédaction de F3-IdF a été victime le weekend des 23 et 24 mai dernier.

Suite à des pluies diluviennes, des canalisations ont été bouchées, entraînant des fuites à l'intérieur des locaux. La moitié du parc informatique a par exemple été touché, mais d'autres équipements électriques ont été menacés, pouvant faire craindre un risque d'incendie.

Nous avons donc interpellé la Direction et la CSSCT car la situation n'est pas nouvelle.

Les dysfonctionnements avaient pourtant déjà été signalés. Et cette fois encore, les personnels ont été mis en danger.

Vos élus SNJ précisent : *“On vous demande M. le Président, des garanties, dans un délai raisonnable, au prochain CSE, sinon nous demanderons aux salariés d'IdF de faire valoir un droit de retrait individuel (...) Ils sont au Siège pour le pire et surtout le meilleur, donnons-leur le meilleur”*.

Sur cet incident, évoqué en CSE Central un peu plus tôt, la direction a déjà décidé d'augmenter la fréquence de la maintenance des équipements en cause.

Laurent Benhayoun, président du CSE Siège, s'est lui engagé à faire rapidement un point devant notre instance. •

Rappel du CSE Central

Marc Chauvelot, le secrétaire de l'instance, a ensuite fait un point sur le dernier CSE Central.

Nous retenons en particulier deux éléments :

Tout d'abord, la candidature de France 3 pour filmer les procès en correctionnelle et aux assises - captations qui viennent d'être autorisées par la loi. Nous souhaitons que nos collègues de la production obtiennent ce nouveau marché.

Ensuite, le maintien de France 4 sur la TNT, annoncé quasi au même moment que le projet de rachat de M6 par le groupe TF1.

La présidente de France Télévisions s'est montrée satisfaite de cette décision de l'Elysée. Sur le marché des droits ou de la publicité, notre groupe serait ainsi mieux armé (ou moins désarmé !) pour lutter face au mastodonte nouvellement créé. Sauf si l'autorité de la concurrence y trouve à redire...

Mais dans cette histoire, quid de Salto, cette plateforme qui nous lie à nos concurrents ? La présidente se serait-elle fait berné par nos partenaires privés ? Il ne faudrait pas que nous soyons les dindons de cette farce...

Le SNJ relève aussi que le maintien de France 4 est un camouflet envoyé par l'Elysée à la présidente de France Télévisions. On nous avait démontré que s'attacher à cette chaîne en linéaire était un combat de hasbeen, que « *l'avenir c'était le numérique* »... Madame Ernotte aurait donc changé d'avis ! Elle nous avait donné à tous une leçon de modernité, mais l'histoire donne raison à ceux qui ont défendu France 4. Cela (dé)montre en tous cas que l'entreprise est vraiment sous tutelle.

Domage que cette direction n'ait pas défendu le maintien de France ô. •

J.O. de Tokyo

L'équipe de production des Sports est venue nous présenter le dispositif pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

C'est un progrès car pour une fois nous avons une vision globale, Sports, Info, Fabrique.

Globalement, le modèle retenu est similaire à celui des précédents J.O. Techniquement, tous les événements réalisés arrivent de Tokyo, un plateau virtuel est créé dans le Club France, les commentateurs ont des positions dans la plupart des stades. Quant aux moyens humains, 190 personnes se déplacent au Japon et une centaine travaille à Paris pour la réalisation du programme.

Plus tard, les Jeux Paralympiques seront réalisés entièrement sur place par une soixantaine de personnes. France 3 assurera la diffusion, de 2h du matin à 16h.

L'autre point sur les J.O. concerne bien évidemment l'aspect sanitaire. Le dispositif a été traité conjointement par le cabinet médical de France TV et par la direction des Sports. Notons que le vaccin n'est pas imposé et qu'il ne se substitue pas au test PCR.

Pour les personnels envoyés sur place, les règles nippones imposent d'avoir été testé bien en amont du départ, de renseigner une plateforme gouvernementale locale et de faire un test PCR avant le vol.

(...)

(...)

Mais le Japon vient d'introduire une nouveauté de taille : toute personne accréditée sera géolocalisée pendant 14 jours et contrainte de rester dans un périmètre hôtel-sites olympiques-hôtel. Au risque pour les contrevenants de se voir retirer l'accréditation ! Nous considérons que ce suivi par gps n'est pas acceptable et demandons à France TV de contester la mise en place de cette mesure.

Nous avons demandé que les salariés concernés soient correctement informés de ces dispositifs

et puissent exercer un droit de retrait s'ils ne les acceptent pas.

Nous nous interrogeons également sur les sujets que les équipes JT pourront réaliser dans ces conditions. Un éclairage culturel, économique ou sociétal du Japon sera-t-il possible si seuls les accès aux stades sont autorisés ? Et si un événement d'actualité se produisait pendant les 14 premiers jours, seront nous contraints de les "couvrir" depuis Paris ?

Vos élus ont sollicité la direction de l'information pour recueillir sa position sur cet aspect éditorial. •

Cette année encore, France Télévisions sera présente au festival de Cannes.

Pour Christophe Airaud, chef du Service Culture, *"on est parti de notre expérience, sur ce qui existait les années précédentes"*. Mais le dispositif est un peu allégé car *"on a imaginé que la demande de sujets culture sera un peu moins importante"*.

Il est vrai que les éditions ne semblent pas très précises quant à leurs demandes et il est donc difficile d'établir un "plan de charge". Les fantasmes de certains rédacteurs-en-chef font que le rien d'un jour fait le beaucoup du lendemain... Et cela ne correspond pas toujours au potentiel en présence.

DAP

La DAP, Direction des Antennes et des Programmes, est (encore) en évolution !

Son nouveau directeur des programmes, Diego Bunuel, est venu nous présenter la nouvelle organisation qui passe maintenant de onze à six unités.

Aujourd'hui, le concept est de regrouper des unités sur les mêmes cibles, et parfois sur les mêmes

Cannes

Sur place, quatre JRi, quatre rédacteurs (+ deux au web), deux Ops et deux monteurs devront donc assurer la couverture de l'événement. Christophe Airaud assure vouloir rester dans le cadre légal des heures travaillées et ne pas s'engager dans une poly-compétence.

Les choses semblent plus simples pour Franceinfo, avec une équipe présente en position de duplex, illustrés par des éléments.

Le SNJ s'est abstenu sur la résolution, car il s'agit d'un copier-coller de ce qu'on nous a présenté les années précédentes. •

typologies de programmes.

Ainsi, les unités Jeunesse et celle de l'Éducation partagent des réunions de coordination et elles sont exactement sur les mêmes cibles. D'où une logique à les réunir. De même pour celles des Jeux et Divertissements, qui travaillent avec les mêmes présentateurs et producteurs : les réunir permet de coordonner les animateurs ou d'éviter d'avoir les mêmes invités sur une même journée.

(...)

(...)

Evidemment tout cela paraît logique !

Mais nous faisons remarquer qu'il faut se méfier du mouvement perpétuel dès qu'un nouveau directeur arrive. Il faudrait faire un stop pour que tout le monde s'y retrouve. Et tout d'abord les salariés. Au moment où l'on sort d'une crise sanitaire, la direction s'étonne que beaucoup ne veulent pas revenir sur le site. La perte de repères n'arrange rien.

France TV Studio

Le projet de sortir environ 90 salariés de France Télévisions pour les placer sous contrat de France TV Studio est toujours d'actualité. Le directeur des Antennes et des Programmes, M. Sitbon-Gomez, est venu débattre de son intérêt.

Seule nouveauté récente, la date d'exécution est repoussée à janvier 2022.

Les élus peuvent comprendre qu'il faille légalement développer une filiale (à 100%) indépendante de France TV pour mieux produire en bénéficiant d'aides, et aller au-delà des décrets Tasca. Donc être pleinement propriétaire de notre patrimoine intellectuel. Mais pas au détriment de l'entreprise France TV SA dont nous sommes les représentants du personnel.

Et c'est sur le traitement des personnes concernées que porte le débat. Ainsi, vos élus SNJ ne voient pas pourquoi les sortir de la maison mère, avec un contrat différent et des conditions sociales nouvelles (temps de travail, RTT, indemnités,...). En somme, pourquoi ne pas faire ce transfert de gestion directe sans transférer les salariés ? Et comment prémunir les personnels déplacés d'un licenciement économique si la filiale ne va pas bien ?

À nos remarques, monsieur Bunuel répond ne pas s'inscrire dans un mouvement de plus. *“Le but est de faire face à un monde concurrentiel dans les programmes (...) Il va falloir être alignés, coordonnés (...) ne pas faire de l'agitation organisationnelle”.*

“Aux programmes, aujourd'hui je sens un vrai désir de se retrouver (...) on va trouver les moyens pour ressouder les équipes (...) Retisser un lien émotionnel et humain, au sein des équipes, c'est une priorité”. •

Lors de cette séance, nous avons pu noter un léger changement dans le ton et les propositions de la direction.

M. Sitbon-Gomez nous répond vouloir maintenir le projet, mais reconnaît qu'il peut évoluer, être amendé. En tenant compte de l'avis des experts mandatés par notre instance.

“Ce n'est pas vrai que ce que je vous propose est inéluctable. Évidemment Thalassa, Faut pas rêver pourraient continuer comme ça. Mais je pense que les perspectives de développement sont plus importantes”.

Sur la question de la garantie de l'emploi, M. Sitbon-Gomez souhaite l'ancrer plus solidement dans les contrats. *“On a changé la formulation du contrat pour bien spécifier que c'est une garantie d'emploi. Prolongée au-delà des 3 ans. Et à faire évoluer si telle était la recommandation des experts et de l'instance”.*

Ou sur la clause de retour (un salarié qui souhaiterait revenir dans le périmètre France TV) : cela *“fait partie des hypothèses que je suis prêt à étudier; je ne vous dis pas oui mais je ne suis pas fermé”.*

(...)

(...)

Cette question « France TV Studio » est, selon vos élus SNJ, le révélateur d'une politique qui va vers un émiettement, un éclatement à petit feu de l'entreprise. Se rapprocherait-on de la culture du privé ?

Pour information, une audience est prévue le 17 juin prochain pour délit d'entrave. La question étant que France Télévisions n'a pas fourni tous les documents du projet pour que les instances en aient une vision complète et objective (pas le contrat de transfert d'actifs, pas de business plan sur trois ans, pas la liste des conventions avec France TV Studio,...).

PC Info

Ce point de débat sur le PC Info fait suite à la lettre ouverte que les collaborateurs du service ont rédigée pour alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail.

Suite à l'intervention d'un des salariés comme expert, le constat est tristement simple. Cœur technique de la rédaction, le PC Info a vu ses activités énormément changer et augmenter ces dernières années. Arrivée de F3-IdF au Siège, développement de Franceinfo et des directs, utilisation massive des moyens de transmission type TvUPack, recours importants aux images de drones et aux archives de l'Ina, ...

En face, les effectifs sont restés constants...

Sans ces documents, l'info-consultation ne peut donc pas être menée à son terme. Et, au final, les élus ne peuvent pas se rendre compte si les activités de cette filiale constituent une entité économique autonome.

Suivra un CSE Extraordinaire le 23 juin.

Nous apportons notre soutien aux salariés de France TV Studio. •

Nous avons dénoncé un sous-dimensionnement historique, une charge de travail telle qu'aujourd'hui "*l'être humain, quand il ne peut plus, il ne peut plus...*". Et aucun médecin du travail ou personnel de la DSQVT pour entendre ce constat, cette souffrance du collectif !

Mais nous avons également déploré que la direction de l'Information ne soit pas représentée. Car ce sont bien les méthodes de travail imposées aux journalistes qui posent problème. Pour que les techniciens du PC Info gèrent correctement tous ces flux d'images, il faut une discipline sur le plan de l'éditorial. Et la rigueur n'existe pas... Faudra-t-il attendre un crash technique ?

Pour clore ce point, le CSE et vos élus SNJ ont proposé une expertise pour risque grave et imminent qui sera confiée au cabinet Cedaet. •

Vos élus et représentant syndical au siège



Serge Cimino (titulaire)



Béatrice Gelot (titulaire)



Dominique Bonnet (titulaire)

Antoine Chuzeville (suppléant)



Sophie Guillaumin (suppléante)



Francis Mazoyer (RS)



**Syndicat National des Journalistes
de France Télévisions**

Nous rendre visite : bureau D 142

Nous contacter :

snj@francetv.fr

01 56 22 88 28